

La généalogie et la transmission de la culture : une approche sociologique

PAR FERNAND HARVEY

La généalogie est une discipline scientifique qui a pour objet « la connaissance de la parenté existant entre les individus »¹. La recherche des origines et de la filiation des individus et des familles constitue donc l'essentiel de sa démarche, laquelle peut prendre différentes voies par la suite, compte tenu des motivations scientifiques ou personnelles des praticiens impliqués. L'histoire de la généalogie permet de constater qu'elle était jadis réservée à l'étude des grandes familles nobles ou bourgeoises avant de se populariser au cours du XX^e siècle, plus particulièrement à partir des années 1960. Parallèlement, la généalogie a eu tendance à délaisser son intention panégyrique d'autrefois pour s'en tenir aux faits révélés par les documents d'archives. Cette rigueur méthodologique, associée à la multiplication des publications, a facilité un rapprochement avec d'autres disciplines pratiquées dans le milieu universitaire, plus particulièrement l'histoire, la démographie historique et la génétique.

1. RENÉ JETTÉ, *Traité de généalogie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1991, p.37.

Les rapports entre la généalogie et la sociologie ont-ils suivi le même rapprochement interdisciplinaire? Peu d'analyses se sont attardées à la nature et à l'évolution de ces rapports. Le présent article s'emploiera à présenter le point de vue implicite ou explicite de la sociologie sur la généalogie à travers certains concepts ou études, particulièrement dans le champ de la sociologie de la famille. D'une façon plus générale, la généalogie peut être considérée, d'un point de vue sociologique, comme une pratique de transmission de la culture.

La sociologie de la famille et la généalogie

C'est sous l'angle de la famille que la sociologie s'est le plus rapprochée de la généalogie puisque les deux disciplines abordent la question de la filiation. Le terme de *filiation* fait d'abord référence au lien qui unit un enfant à son père et à sa mère. Dans le domaine de la parenté, on distingue la *filiation* de l'*alliance* : la première constituant une relation verticale et la seconde, une relation horizontale contractée par le mariage. Ces deux types de liens ne sont pas le fait d'un processus naturel, mais résultent plutôt d'une production culturelle. En effet, les règles de filiation sont établies soit par la tradition orale chez certains peuples sans écriture étudiés par les anthropologues, soit par un corpus de lois écrites dans nos sociétés modernes. Cette structure de la filiation « impose à tout individu un héritage, composé de biens symboliques et matériels, et une succession, accordant droits et obligations qui sont le fondement de son identité² ».

La filiation, dans la mesure où elle relie ensemble la succession des générations, s'inscrit donc dans une tradition, c'est-à-dire un ensemble d'usages transmis d'âge en âge, tout en faisant l'objet d'adaptation au contexte du moment. Dans les sociétés rurales où le rythme du changement était lent, on conservait plus facilement les traditions familiales. La société moderne issue de l'industrialisation et de l'urbanisation est venue remettre en cause bien des traditions, notamment celles reliées aux rituels saisonniers et aux fêtes religieuses. Par ailleurs, la famille élargie, la parenté et la parentèle, si présentes dans les liens familiaux d'autrefois, a fait place à la famille nucléaire, et plus récemment, à de nouveaux modèles : famille éclatée, recomposée, monoparentale, de conjoints de même sexe.

Les points de contacts entre la sociologie de la famille et la généalogie peuvent être établis en fonction de trois grandes approches à savoir une sociologie historique de la famille et des populations, une sociologie de la mémoire intergénérationnelle et une sociologie des nouveaux modèles familiaux contemporains.

2. « Filiation », dans DORTIER, FRANÇOIS (dir.), *Dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2004, p. 246-248.

Une sociologie historique de la famille et des populations

La démographie a été la première science humaine à se rapprocher de la généalogie au début des années 1950. Un tel rapprochement apparaissait tout à fait naturel, compte tenu de la proximité des objets de recherche des deux disciplines. La démographie peut être définie, en effet, comme « l'étude des mécanismes de renouvellement des populations humaines : l'entrée par la naissance ou l'immigration, la reproduction, généralement consécutive au mariage, et la sortie par le décès ou l'émigration³ ». Dans la mesure où certains démographes se sont intéressés à l'évolution des populations humaines dans le temps, ils ont eu recours aux mêmes sources que les généalogistes, plus particulièrement les registres paroissiaux. On doit à Louis Henry la mise au point de la méthode de reconstitution des familles à partir de ces registres. D'abord développée en France au début des années 1960, cette méthode a connu d'importants développements au Québec, à la suite des travaux des démographes Jacques Légaré, Hubert Charbonneau et de l'historien-sociologue Gérard Bouchard⁴. Grâce à cette méthode, il devenait possible de relever tous les actes d'état civil d'un village, d'en regrouper les informations sur des « fiches de famille », de les classer et d'effectuer une analyse quantitative de la fécondité⁵. Cette méthode a ainsi permis de mener à bien plus de 500 monographies de villages en France et de mesurer les comportements sexuels, familiaux et démographiques de ces populations. Cependant, il est vite apparu que l'approche territoriale liée aux registres paroissiaux introduisait un biais important puisqu'elle ne pouvait tenir compte de la mobilité géographique des individus et des familles. En ne tenant compte que des familles stables ces monographies donnaient l'image d'une société immobile⁶. C'est pourquoi des chercheurs ont élargi leur champ d'étude pour considérer l'ensemble des registres

3. RENÉ JETTÉ, *op. cit.*, p. 214.

4. JACQUES LÉGARÉ, « Le programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal (Québec) : fondements, méthodes, moyens et résultats », *Études canadiennes / Canadian Studies*, Ottawa, n° 10 (juin 1981), p. 149-182; HUBERT CHARBONNEAU et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVIII^e siècle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987, 232 p.; GÉRARD BOUCHARD, CLAUDE LABERGE et BERNARD CASGRAIN, *Reconstitution automatique des familles. Le système SOREP*, Chicoutimi, Centre interuniversitaire de recherche sur les populations, SOREP, dossier n° 2, 1985, 2 vol., 521, 224 p.

5. LOUIS HENRY, *Manuel de démographie historique*, Genève, Droz, 1967, 148 p., 2^e éd., 1970.

6. Voir par exemple : GÉRARD BOUCHARD, *Sennely-en-Sologne, le village immobile*, Paris, Plon, 1972, 386 p.

paroissiaux d'une même région, ouvrant ainsi la porte à une reconstitution des populations⁷.

Par ailleurs, la contrainte de l'approche locale a amené certains démographes et historiens français à s'intéresser aux études des généalogistes dans la mesure où elles permettaient de replacer les individus dans leur cadre familial et de les suivre dans leurs déplacements en fonction de leurs cycles de vie. Bref, d'ouvrir la porte à une étude de la mobilité géographique et sociale. On espérait que les études généalogiques permettraient de tracer de nouvelles avenues pour la connaissance de la micro-histoire et l'histoire des mentalités. Le recours aux généalogies ascendantes et descendantes a, de fait, facilité une meilleure connaissance de l'évolution des familles étudiées. Cependant un obstacle majeur en a réduit la portée dans la mesure où ces études sélectives ne pouvaient prétendre à la représentativité par rapport à l'ensemble d'une population donnée⁸.

D'une façon générale, la démographie historique basée sur la reconstitution des familles à partir des registres paroissiaux aura permis de produire une analyse poussée de la fécondité ancienne en plus de déboucher, par la suite, sur la mesure des mouvements migratoires et l'étude génétique⁹.

Par ailleurs, d'importants travaux de sociologues de la famille ont analysé les origines de la famille et son évolution à travers l'histoire, particulièrement en Occident. En France, Martine Ségalen a mis en relief les différents modèles de famille dans la société traditionnelle et dans la société moderne, en passant par les transformations que subit la famille française au XIX^e siècle, tant en milieu paysan qu'en milieu ouvrier ou bourgeois¹⁰. De telles analyses consacrées à la structure et à l'évolution de l'institution familiale sont susceptibles d'élargir les perspectives des études généalogiques.

Une sociologie de la mémoire intergénérationnelle

À ces travaux sur un passé lointain où généalogistes, démographes, historiens et sociologues se côtoient autour d'objets communs viennent s'ajouter ceux des

-
7. GÉRARD BOUCHARD, *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, familles au Saguenay (1838-1971)*, Montréal, Boréal, 1996, 635 p.
 8. JACQUES DUPAQUIER, « Généalogie et histoire sociale », dans TIPHAIN BARTHELEMY et MARIE-CLAUDE PINGAUD, (dir.), *La généalogie entre science et passion*, Paris, Éditions du CTHS, 1997, p. 203-205.
 9. RENÉ JETTÉ, *op. cit.*, p. 216; GÉRARD BOUCHARD et MARC DE BRAEKELEER, (dir.), *Histoire d'un génome. Population et génétique dans l'est du Québec*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1991, 607 p.
 10. MARTINE SÉGALEN, *Sociologie de la famille*, 5^e édition, Paris, Armand Colin, 2002, 293 p.

sociologues de la famille qui étudient les générations plus récentes, soit les grands-parents, les parents et les enfants dans une perspective de relations intergénérationnelles et de transmission de la mémoire. L'anthropologue Chantal Collard a ainsi rappelé l'existence de mémoires généalogiques toujours vivantes dans certains villages du Québec¹¹.

De quoi les familles se souviennent-elles ? Et comment la mémoire familiale se transmet-elle entre les générations ? Le sociologue Maurice Halbwachs considère que la mémoire familiale véhicule des notions, des images, des sentiments et des règles de fonctionnement. Cette mémoire singulière rattachée à une génération s'estompe lorsqu'un individu quitte sa famille pour en fonder une autre. Une nouvelle mémoire propre à cette seconde génération prend ainsi forme. À terme, seuls quelques fragments de la mémoire des grands-parents sont transmis aux petits-enfants à la troisième génération¹². Dans une toute autre perspective, les études sociologiques de Pierre Bourdieu ont démontré, en s'appuyant sur le concept d'*habitus*, qu'il existe un mécanisme de transmission intergénérationnelle des goûts, des pratiques et des attitudes au sein de la famille qui favorise la reproduction sociale¹³. D'autres chercheurs ont plutôt voulu mettre en évidence le rôle de l'individu comme acteur central de son destin, dans la mesure où il entreprend un travail de sélection et de réinterprétation des héritages reçus¹⁴.

Pour sa part, Denise Lemieux, après avoir évoqué « le glissement des mémoires ancestrales ou généalogiques associées au maintien d'un lignage ou d'un patrimoine aux évocations du temps de l'enfance », considère que des enquêtes sociologiques s'imposent pour mieux cerner « les formes multiples de mémoires construites aujourd'hui autour de la famille ». À cet égard, la création d'un roman familial ou la pratique de la généalogie témoigneraient d'une volonté de consolider un héritage ou d'un besoin de combler les discontinuités de la transmission¹⁵. Dans une approche de sociologie clinique, Vincent de Gaulejac aborde également

11. CHANTAL COLLARD, « Parenté et communauté à Rivière-Frémotte, 1880-1960 », *Anthropologie et Société*, vol. 9, n° 3, (1985), p. 57-87.
12. MAURICE HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Mouton, 1980, chapitre 5.
13. PIERRE BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, chapitre 3, « Structure, *habitus*, pratique ».
14. DANIEL BERTAUX et ISABELLE BERTAUX-WIAME, « Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations », *Life Stories/Récits de vie*, n° 4 (1988); BERNADETTE BAWIN-LEGROS et JEAN KELLERHALS, (dir.), *Relations intergénérationnelles. Parenté-transmission-mémoire*, Liège, Étienne Riga, 1991, 223 p.
15. DENISE LEMIEUX, « Souvenirs d'enfance, mémoires familiales et identité », dans SIMON LANGLOIS et YVES MARTIN, (dir.), *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval / IQRC, 1995, p. 247.

le roman familial qu'on peut définir comme un récit remanié par le sujet de ses origines familiales. Combiné à l'étude des trajectoires sociales, cette approche permet de mieux saisir « en quoi les individus sont le produit d'une histoire dont ils cherchent à devenir le sujet¹⁶ ». Le roman familial se présente souvent comme une version embellie d'un passé familial remanié qui peut remonter jusqu'aux grands parents, surtout s'il est question d'un secret non résolu ou d'une expérience indicible¹⁷.

D'autres travaux de sociologues se sont intéressés au rôle des grands-parents à travers les générations. Grands oubliés de la société contemporaine, les grands-parents reviennent en force parce qu'ils servent de lien entre les générations dans un contexte de fragilisation des structures familiales. D'une façon plus générale, l'étude des grands-parents ouvre la porte à l'importance des ancêtres dans l'établissement du lien de filiation. Patrick Menget affirme, à cet égard :

Aucun des systèmes de filiation n'existe sans référence à un au-delà de la relation dynamique entre parents et enfants, soit que l'on reconnaisse une lignée qui relie les morts aux vivants, les ancêtres aux descendants, soit que l'on fonde par d'autres moyens la profondeur temporelle de la généalogie. Autrement dit, la filiation, en tant que mécanisme d'allocation des places et de l'ordre des générations, ne se suffit pas à elle-même, elle renvoie à la fois à la totalité du social [...] et à la distinction d'une identité collective¹⁸.

Cette référence aux grands parents et aux ancêtres constitue un élément important de l'identité des individus. L'absence d'un tel lien avec le passé provoque un traumatisme chez les enfants abandonnés qui ne connaissent pas leur filiation d'origine, chez les survivants de massacres collectifs ou de génocides et chez les petits enfants de ceux qui ont péri dans les camps de concentration nazis. Selon Martine Ségalen, « cette quête parfois passionnée des origines chez ceux qui en sont privés a quelque chose de troublant comme si on ne pouvait vivre sans s'appuyer sur son passé généalogique. La souffrance et le manque qui en résultent sont là pour dire l'importance mythique du fondement ancestral de l'identité et de ce qu'on appelle « *les racines* »¹⁹.

-
16. VINCENT DE GAULEJAC, « Roman familial et trajectoire sociale », *Cahiers de sémiotique textuelle*, vol. 12, (1988), p. 70-83. Voir aussi du même auteur : *L'histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, 222 p.; (avec ANDRÉ LÉVY), *Récits de vie et histoire sociale : quelle historicité?*, Paris, Éd. Eska, 2000.
 17. DENISE LEMIEUX, *op. cit.*, p. 243.
 18. Cité dans : CLAUDINE ATTIAS-DONFUT et MARTINE SÉGALEN, *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998, p. 205. Sur le rôle actif des grands-parents dans les sociétés du passé, voir aussi le livre de VINCENT GOURDON, *Histoire des grands-parents*, Perrin 2001, 460 p.
 19. CLAUDINE ATTIAS-DONFUT ET MARTINE SÉGALEN, *op. cit.*, p. 210.

Une sociologie des nouveaux modèles familiaux

À première vue, les études sociologiques concernant les nouveaux modèles familiaux sont moins susceptibles d'intéresser les généalogistes, préoccupés qu'ils sont de remonter loin dans le fil des générations. Pourtant ces nouvelles tendances pourraient bien influencer la pratique généalogique dans l'avenir. D'ici la fin du XXI^e siècle, les généalogistes québécois devront tenir compte dans leurs recherches de la multiplicité des modèles familiaux, en plus de la famille nucléaire classique. Ils seront également confrontés à différents modèles de filiation au-delà des liens du sang et d'une identité nationale jusque là assez bien définie. Diverses études en sociologie de la famille ouvrent déjà des portes en ce sens, tant en France qu'au Québec.

Au Québec, le partenariat de recherche *Familles en mouvance Dynamiques intergénérationnelles*, créé en 1993, poursuit diverses études en sociologie de la famille²⁰. Parmi les projets de ce regroupement, il faut noter une recherche interdisciplinaire et internationale sur le nom, l'État et la personne dans les sociétés occidentales dont l'objectif est d'analyser l'articulation entre les normes juridiques et culturelles de la parenté, les mutations de l'état civil et les pratiques sociales. Un livre récent sur le *nom* dans les sociétés occidentales, publié sous la direction d'Agnès Fine et Françoise-Romaine Ouellette, n'est pas sans intérêt pour les généalogistes²¹. Ainsi, l'étude des patronymes aurait été relativement délaissée par les chercheurs, à l'exception des juristes. Il faut dire que la rigidité du système onomastique ancien, au Québec tout au moins, n'avait rien pour attirer les chercheurs. Nous assistons cependant aux premières mutations de ce système à la suite de l'introduction du matronyme et du double nom au Québec depuis 1980. D'autres pays occidentaux, incluant la France, ont suivi. À la suite de ces réformes, le processus de transmission obligatoire de noms et de prénoms où les parents ne constituent qu'un relais dans la chaîne généalogique a fait place à un système de relative liberté de choix. Ce changement significatif s'explique du fait que la famille n'est plus perçue « comme un chaînon inscrit dans la succession des générations », mais « comme un espace affectif et éducatif concernant parents et enfants »²². Néanmoins, les recherches entreprises jusqu'ici tentent à démontrer que la

20. Ce partenariat est sous la direction conjointe de Françoise-Romaine Ouellette, professeure à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société et de Marie-Andrée Fortin, du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine : <http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca>

21. AGNÈS FINE et FRANÇOISE-ROMAINE OUELLETTE, dir., *Le nom dans les sociétés occidentales contemporaines*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005, 250 p.

22. AGNÈS FINE et FRANÇOISE-ROMAINE OUELLETTE, « La révolution du nom dans les sociétés occidentales contemporaines », dans A. FINE et F.-R. OUELLETTE, *op. cit.*, p. 29.

transmission du nom du père à l'enfant, plutôt que celui de la mère ou le double nom, demeure un choix majoritaire pour les parents, tant en France qu'au Québec.

Il est intéressant de noter que cette résistance au changement s'inscrit dans un contexte culturel spécifique à certains pays, car une tradition onomastique différente consacre depuis longtemps l'emploi du double nom dans les pays tels que l'Espagne, le Portugal et le Mexique. Quoiqu'il en soit, le choix entre les noms de famille maintenant offert par les règles juridiques du Québec « ouvre, selon Denise Lemieux, de nouvelles possibilités pour tenir compte de formes familiales diversifiées mais elle oblige tous les nouveaux parents à choisir entre leurs lignées. Ces choix peuvent s'avérer difficiles pour les personnes immigrées qui vivent une transition culturelle²³ ».

La question de la lignée se pose également dans le cas de l'adoption d'un enfant. Pour Françoise-Romaine Ouellette, l'adoption implique un certain flottement identitaire entre les parents biologiques et les parents adoptifs depuis la libéralisation des informations sur les antécédents familiaux des enfants adoptés. Néanmoins, le système juridico-administratif d'adoption au Québec tend à maintenir au second plan le principe de filiation généalogique au profit de la relation élective et affective entre les parents et l'enfant. Il est cependant prévisible que « l'adoption sera de plus en plus un enjeu et un lieu d'expérimentation pour les groupes qui revendiquent une plus grande liberté d'accès à la parentalité et aux enfants », notamment pour les couples de même sexe. Dès lors, il y a lieu de s'interroger sur l'impact de ces nouveaux modèles de parentalité « sur l'organisation généalogique en tant que système de symbolisation de la différence des sexes, des âges et des générations²⁴ ». La nature élective de la filiation, par opposition à la filiation du sang, mise en évidence dans le processus d'adoption, n'est pas tout à fait nouvelle puisque le parrainage, associé au baptême dans les sociétés catholiques traditionnelles, revêtait également un caractère électif. Les parents de l'enfant pouvaient, en effet, choisir un parent ou un ami comme parrain ou marraine.

À ces questions concernant le nom et l'adoption vient s'ajouter celle de l'immigration dont l'impact sur la généalogie québécoise ne manquera pas de se faire sentir au cours des prochaines décennies, particulièrement dans la région de

23. DENISE LEMIEUX, « Nommer le premier enfant. Discours et pratiques de parents québécois dans le contexte de changements familiaux et juridiques », AGNÈS FINE et FRANÇOISE-ROMAINE OUELLETTE, *op. cit.*, p. 187.

24. FRANÇOISE-ROMAINE OUELLETTE, « Repères généalogiques dans l'identité adoptive », dans TIPHAIN BARTHELEMY et MARIE-CLAUDE PINGAUD, (dir.), *La généalogie entre science et passion*, *op. cit.*, p. 299.

Montréal. La société multiculturelle en émergence et les intermariages dont le nombre ira croissant rendra plus complexe la recherche généalogique, plus particulièrement en ce qui concerne les ascendants en provenance de différents pays du monde autres que la France.

À travers les études sur la famille, les sociologues se sont donc intéressés à des questions telles que la filiation, les transformations de la structure familiale, la fonction de la mémoire familiale, les relations intergénérationnelles et l'impact des nouveaux modèles familiaux sur la chaîne généalogique. Considérée tantôt comme outil de recherche, tantôt comme terrain de réflexion et d'analyse, la généalogie est présente sous différents aspects dans la sociologie de la famille. De leur côté, les généalogistes auraient tout intérêt à se familiariser avec ces problématiques susceptibles d'enrichir leurs analyses du passé et leur compréhension des transformations sociales en cours qui ne manqueront pas d'influencer la pratique future de leur science.

La généalogie comme pratique de transmission culturelle

Une autre approche sociologique de la généalogie consiste à la considérer comme pratique culturelle et identitaire. Dans cette perspective, la sociologie considère moins la généalogie comme un outil, mais plutôt comme un objet d'étude, une représentation et pour tout dire comme un fait social au sens où l'entendait Émile Durkheim²⁵. La généalogie apparaît ainsi à la fois comme pratique scientifique, pratique de loisir et affirmation identitaire où la sphère du privé et celle du public sont intimement liées.

Considérée comme un fait social, la généalogie s'inscrit d'emblée dans la problématique de la transmission de la culture, compte tenu de son articulation autour de la filiation. Que cherche, en effet, le généalogiste sinon à transmettre une mémoire familiale reconstituée par le biais de l'enquête orale et des documents historiques. Cette mémoire ne se limite pas à un cumul de faits, mais véhicule également des valeurs identitaires. Régis Debray distingue avec pertinence la *communication*, acte de transporter une information dans l'espace, de la *transmission*, acte de transporter une information dans le temps²⁶. Abordant plus particulièrement le cas de la famille, Martine Ségalen considère, pour sa part, que l'histoire familiale est tissée d'histoires que l'on se réapproprie à chaque génération à travers les photos, les généalogies familiales, voire maintenant les sites familiaux

25. ÉMILE DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, c1937, 22^e éd., 1986, 149 p.

26. RÉGIS DEBRAY, « Malaise dans la transmission », *Les Cahiers de médiologie*, n° 11, (2001), p. 17.

sur Internet. Cette transmission de l'histoire familiale est généralement positive et évite soigneusement d'évoquer tout ce qui pourrait s'avérer de nature conflictuelle²⁷.

Deux enquêtes sociologiques sur les pratiques généalogiques

Il existe peu d'analyses sociologiques des pratiques généalogiques. En France, Martine Ségalen a effectué l'une des premières enquêtes du genre au moyen d'entrevues et de questionnaires auprès de membres du Cercle généalogique des PTT françaises afin de connaître leurs motivations pour cette pratique de loisirs. On sait qu'en France l'intérêt pour la généalogie a été traditionnellement le fait de l'aristocratie et de la bourgeoisie. Une autre étude de Martine Ségalen consacrée au pays bigouden en Bretagne tend à confirmer que la classe paysanne ne semblait pas accorder d'importance à l'histoire de ses origines. La conscience d'appartenance immémoriale des paysans au *pays* s'inscrivait dans la vie quotidienne, « activé par un exercice oral de la généalogie, même si celui-ci ne dépassait pas trois générations ». Tout se passe comme si ces paysans, assurés de leur identité, étaient demeurés indifférents à la connaissance des ancêtres²⁸.

En ciblant le Cercle des généalogistes amateurs des PTT qui comptait un millier de membres au moment de son enquête de 1988, Martine Ségalen cherchait à cerner une population à la mémoire cassée, d'origine souvent rurale, et ayant connu des déracinements successifs²⁹. Parmi les motivations recueillies auprès des personnes faisant l'objet de l'enquête, on note le désir de marquer une fidélité à un parent mort, de conserver la mémoire familiale, voire élucider un secret de famille que les ancêtres avaient tenu caché. Il arrive cependant que la pratique généalogique dépasse les intérêts strictement familiaux pour servir de tremplin à la découverte de l'histoire. Les amateurs les plus engagés entreprennent alors l'histoire de certains aspects de leur coin de pays. En plus de produire du savoir pour leur famille, ils ont le sentiment de contribuer modestement à l'historiographie régionale et nationale. L'enquête démontre également qu'une fois parvenu au bout de son entreprise, « le généalogiste devient alors un personnage pivot, détenteur du savoir familial et susceptible de le transmettre³⁰ ».

27. MARTINE SÉGALEN, « Familles : de quoi héritons-nous? », *Sciences humaines hors série* n° 36, (mars-avril 2002), p. 22 (thème général du numéro : « Qu'est-ce que transmettre? »).

28. MARTINE SÉGALEN, *Quinze générations de Bas-Bretons*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 405p.

29. MARTINE SÉGALEN, « L'amour de la généalogie », dans Martine Ségalen, (dir.), *Jeux de familles*, Paris, Presses du CNRS, 1991, p. 196. L'enquête comprenait des entretiens auprès de 24 hommes et 18 femmes et un questionnaire auquel 288 personnes ont répondu.

30. *Ibid.*, p. 201.

La généalogie ainsi pratiquée par les plus convaincus qui y consacrent tous leurs loisirs est susceptible de déboucher sur ce que Martine Ségalen appelle « les fantasmes de l'hérédité », chacun cherchant plus ou moins à retracer quelque ascendant célèbre et à vanter la singularité de sa famille. On se prend finalement d'amitié pour ses ancêtres, on s'y attache passionnément au point de s'identifier à eux. Puis, des ancêtres, on passe aux lieux géographiques. D'où les visites aux villages, hameaux, moulins ou autres lieux où ces derniers ont vécu. Nombreux sont ceux qui organisent leurs vacances en rapport avec ces lieux de mémoire et de commémoration.

La généalogie élargie également le cercle de la parenté établissant ou rétablissant des liens avec des cousins éloignés. Certains généalogistes français ont même organisé des réunions rassemblant tous les descendants d'un même ancêtre³¹. Ce type de rassemblement est, par ailleurs, assez courant au Québec.

Il existe des explications sociologiques bien connues pour rendre compte de cet engouement pour la généalogie : désir de retrouver son identité, ses origines, besoin de renouer avec des lieux, des maisons, des noms. Mais il existerait également des raisons psycho-sociologiques de l'ordre de l'imaginaire familial qui pourrait même avoir des vertus thérapeutiques selon certains psycho-cliniciens s'intéressant à la famille. Des formes de psychothérapie ont ainsi recours à l'arbre généalogique pour soigner certaines névroses. La popularité récente de la psychogénéalogie s'inscrit dans ce courant³².

L'enquête réalisée par Martine Ségalen est sans doute l'une des rares études sociologiques sur la pratique de la généalogie. Au-delà des différences culturelles qui séparent ce cas français de la situation qui prévaut généralement au Québec, le portrait d'ensemble des motivations reliées à la pratique généalogique présente des analogies intéressantes.

Une autre enquête du même genre a été menée en France par Claire-Emmanuelle Lorquin en 1993 auprès d'une quarantaine de « généalogistes ordinaires » provenant de la classe moyenne citadine, mais dont les origines rurales étaient encore assez proches. Les résultats de cette recherche sont semblables à celle menée plus haut par Martine Ségalen. Les motivations du généalogiste, souvent un retraité, font référence à un « devoir de transmission », parfois accentué par la

31. PHILIPPE ESCALLIER, « L'association patronymique "Les Escallier" », dans TIPHAIN BARTHELEMY et MARIE-CLAUDE PINGAUD, (dir.), *op. cit.*, p. 101-107.

32. *Ibid.*, p. 207. Sur la psychogénéalogie voir : PHILIPPE KERFORNE, *Comment se libérer de ses blocages familiaux : la psychogénéalogie*, Paris, Trajectoire, 2003, 251 p. ; PATRICE VAN EERSEL, *J'ai mal à mes ancêtres ! : la psychogénéalogie aujourd'hui*, Paris, Albin Michel, 2002, 195 p. ; DORYS LANGLOIS, *La psychogénéalogie : transformer son héritage psychologique*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2005, 332 p.

perspective d'une mort prochaine. La construction d'une identité personnelle et familiale à travers l'épaisseur du temps donne ainsi un sens à sa vie. L'objet de la transmission, bien davantage qu'un ensemble d'informations pour ceux qui la reçoivent, « désigne leur place dans la chaîne des générations et le rôle qui leur est dévolu³³ ». Cette mémoire n'est donc pas neutre, mais s'inscrit dans une « filiation fantasmée » où tout ce qui distingue le groupe familial est valorisé, à l'exclusion des rares tabous et des secrets de famille. À travers cette chaîne des générations, certains individus sont élevés au rang de héros ou de gardiens, compte tenu de leur parcours exceptionnel ou d'anecdotes étonnantes ou touchantes à leur sujet. La transmission de la filiation serait donc rarement équilibrée, mais privilégierait trois ou quatre personnages qui appartiennent au profil du gardien ou du héros. Par ailleurs, la mobilité sociale entre les générations est toujours soulignée, accentuant le contraste avec la dure époque des grands-parents ou arrière-grands-parents dont on exalte l'héroïsme³⁴.

La généalogie comme pratique culturelle au Québec

La pratique généalogique au Québec possède une longue histoire qui remonte au XIX^e siècle. Au milieu du XIX^e siècle, comme le rappelle René Jetté dans son *Traité de généalogie*, la généalogie était plus ou moins associée au panégyrique des familles de notables et demeurait l'affaire de légistes et d'ecclésiastiques. Le premier ouvrage de généalogie publié au Québec date de 1867. Rédigée par le sulpicien français François Daniel, cette publication se rattache à la tendance apologétique et impressionniste³⁵. Les travaux de l'abbé Cyprien Tanguay (1819-1902) marquent un tournant important dans la généalogie au Québec. Son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, publié en six volumes entre 1871 et 1890, peut être considéré comme le véritable fondement de la recherche généalogique au Québec³⁶. Malgré les relents de panégyrique manifestés par l'auteur dans son introduction, ce dernier s'en tient aux faits [noms et dates] et adopte une austère démarche scientifique, peu courante à cette époque où l'historiographie demeurait dominée par le courant romantique de l'abbé Henri-Raymond Casgrain.

33. CLAIRE-EMMANUELLE LORQUIN, « La généalogie ordinaire », dans TIPHAIN BARTHELEMY et MARIE-CLAUDE PINGAUD, (dir.), *op. cit.*, p. 408.

34. *Ibid.*, p. 416.

35. FRANÇOIS DANIEL, *Histoire des grandes familles françaises du Canada ou Aperçu sur le chevalier Benoist et quelques familles contemporaines*, Montréal, Senécal, 1867, xii, 548, 48 p.

36. CYPRIEN TANGUAY, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, Senécal, 1871-1890. Voir aussi : JACQUES GAGNON, *Cyprien Tanguay*, (coll. « Célébrités », n° 103), Montréal, Lidex, 2005, 62 p.

Au cours de la première moitié du XX^e siècle, les successeurs et disciples de Tanguay auront pour nom Pierre-Georges Roy (1870-1953), Benjamin Sulte (1841-1923), Édouard-Zotique Massicotte (1867-1948), Ægidius Fauteux (1876-1941), auxquels il faut ajouter l'avocat Joseph Drouin (1875-1937), fondateur en 1899 de l'Institut généalogique Drouin, première entreprise commerciale du genre au Québec³⁷. Bon nombre de ces travaux, concernant l'étude des grandes familles et revêtent, de ce fait, un caractère élitiste. Parallèlement, d'autres chercheurs moins connus s'emploient à compiler systématiquement les actes de mariages, de baptême et de sépultures de l'ensemble des familles d'une même paroisse, d'un comté ou d'une région, qu'ils publient par la suite sous forme de répertoires. Le frère Éloi-Gérard Talbot (1899-1976) a ainsi produit de tels répertoires pour les régions de Charlevoix, du Saguenay, de la Côte-du-Sud et de la Beauce³⁸. Cette période pionnière de la généalogie se termine avec les recherches du père Archange Godbout (1886-1960), dont l'objectif principal était de corriger le célèbre dictionnaire Tanguay en ayant recours à une documentation beaucoup plus large. Ce franciscain contribuera de façon significative à populariser la pratique généalogique au Québec en fondant, en 1943, la Société généalogique canadienne-française. Cette société publie, depuis 1944, les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française* auxquels Godbout a largement contribué jusqu'à sa mort³⁹.

Les années 1960 amorcent une nouvelle période dans l'histoire de la généalogie au Québec. Jusque là, on ne pouvait compter que sur une vingtaine de répertoires de mariages paroissiaux ou régionaux. Ils vont se multiplier par la suite grâce au travail d'une multitude de généalogiste amateurs. Cet intérêt croissant pour l'histoire familiale et pour l'histoire locale qui lui est souvent associée se traduit par la fondation de nouvelles sociétés de généalogie. En 2005, le Québec en comptait une cinquantaine, réparties dans toutes les régions du Québec. (voir l'*Annexe 1*). À cela s'ajoutent les neuf centres régionaux des Archives nationales du Québec fréquentés par une forte proportion de généalogistes⁴⁰. De nouveaux dictionnaires généalogiques ont également été publiés depuis les années 1980⁴¹.

37. Historique de l'Institut Drouin : <http://www.institutdrouin.com/histoire/> (novembre 2005).

38. Par exemple : ÉLOI-GÉRARD TALBOT, *Recueil de généalogie des comtés de Charlevoix et Saguenay depuis l'origine jusqu'à 1939*, La Malbaie, Société historique du Saguenay, 1941, 593 p.

39. RENÉ JETTÉ, *op. cit.*, p. 228-229 ; La Société généalogique canadienne-française abrite à sa Maison de la généalogie, 3440, rue Davidson, à Montréal, un riche centre de documentation : www.sgcf.com (novembre 2005)

40. Les centres régionaux des ANQ sont situés à Québec, Montréal, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Sherbrooke, Gatineau., Rouyn-Noranda et Sept-Îles.

41. Parmi ceux-ci, citons : RENÉ JETTÉ et MICHEL LÉCUYER, *Répertoire des noms de famille du Québec des origines à 1825*, Montréal, Institut généalogique J.L. et associés, 1988, 201 p. ;

La Fédération québécoise des sociétés de généalogie, fondée en 1984, regroupait 49 sociétés locales ou régionales affiliées pour un total de 20 000 membres en 2005. Parmi les associations qui s'intéressent à la généalogie au Québec, il faut également citer la Fédération des familles-souches du Québec, fondée en 1983, et qui chapeaute quelque 200 associations de familles⁴².

D'une façon générale, on estime que plus de 50 000 personnes s'intéressent à la généalogie au Québec, dont pratiquement autant de femmes que d'hommes. Cette activité attire des individus de toutes origines sociales et regroupe les plus de 40 ans dans une proportion de 98%⁴³. C'est donc dire que les jeunes sont relativement absents de la pratique généalogique, même si l'informatisation récente des données généalogiques est susceptible d'en attirer plusieurs parmi ceux qui cherchent des réponses rapides à leurs questions et qui n'ont pas encore découvert les vertus d'un patient travail dans les archives.

Il existe au Québec plusieurs études quantitatives et qualitatives sur les pratiques culturelles des Québécois, notamment celles réalisées périodiquement par le Ministère de la Culture et des Communications. On peut s'étonner que la généalogie n'ait pas été considérée comme une importante pratique de loisir, car aucune étude approfondie à caractère quantitatif n'a été réalisée sur le sujet jusqu'ici⁴⁴. Les enquêtes du Ministère indiquent néanmoins que 9,3% de la population québécoise a fréquenté un centre d'archives au moins une fois au cours de 1999. De plus, 8,1% des répondants ont eu une activité de type généalogique au cours de la même année⁴⁵. Une étude sur la pratique de la généalogie au Québec permettrait sans doute d'évaluer l'importance croissante de cette activité de loisir au sein de la population et d'y trouver diverses explications. On peut néanmoins

RENÉ JETTÉ, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, XXVIII, 1176 p. ; MICHEL LANGLOIS, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, 4 vols, Sillery, La Maison des ancêtres et les Archives nationales du Québec, 1998-2001, 521, 509, 523 et 501 p.

42. Voir le site Web de la Fédération des Familles souche du Québec : <http://www.fffq.qc.ca/> (novembre 2005)
43. Site Internet de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie : <http://www.federation-genealogie.qc.ca/textes/membres.html> (novembre 2005) ; JEAN GRANDMONT, « La généalogie pour le plaisir de savoir d'où l'on vient », *Virage*, (été 2005), p. 44-45.
44. GILBERT GAGNON et al., *La culture en pantoufles et souliers vernis. Rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1997, 197 p. ; JEAN-PAUL BAILLARGEON, (dir.), *Les pratiques culturelles des Québécois*, Québec, Éditions de l'IQRC, 1986, 394 p. Ces deux enquêtes ne mentionnent pas la généalogie.
45. ROSAIRE GARON, *Déchiffrer la culture. 20 ans de pratiques culturelles*, Québec, 2004, 355 p. Ce bilan des différentes enquêtes réalisées par le Ministère de 1979 à 1999 mentionne brièvement la généalogie parmi les pratiques en amateur dans une catégorie statistique qui inclut également l'histoire, p.44 et 264-265.

émettre l'hypothèse que l'augmentation du nombre de retraités liée au vieillissement de la population y est pour quelque chose.

Le facteur de l'âge n'est cependant pas le seul élément d'explication de la popularité de la pratique généalogique au Québec. Il conviendrait d'y ajouter celui de l'identité. Au Québec, le travail des généalogistes pour reconstituer les lignées agnatiques [paternelles] semblent, en effet, s'inscrire dans une quête identitaire où l'histoire des origines de la famille demeure intimement liée à celle de la nation en gestation, en l'occurrence la période de la Nouvelle-France. Cette valorisation concomitante du patrimoine familial et du patrimoine national, dans le cas des familles-souche en particulier, est sans doute à l'origine de l'invention d'une tradition familiale, au sens où l'entend l'historien britannique Eric J. Hobsbawm⁴⁶. La généalogie québécoise aurait ainsi contribué à créer un mythe des origines : celui du premier ancêtre et de l'époque pionnière. Ce mythe des origines familiales, inscrit dans le contexte d'une société neuve, ne peut pas pour autant se référer à un temps immémorial, comme dans le cas des sociétés amériindiennes. Le généalogiste québécois doit, en effet, remonter plus loin dans le passé : celui de la France-mère.

Dans son étude des familles-souche, Bernard Cherubini, décrit les mises en scène des histoires de familles pionnières à travers les musées, les rassemblements de familles, les événements festifs et diverses commémorations comme les anniversaires de paroisse. Il a eu recours à la technique de l'observation participante auprès de trois familles-souche rassemblées à l'Île d'Orléans à l'été de 1995. S'inspirant des théories de Pierre Bourdieu, Cherubini considère que la Fédération des familles-souche « contribue à faire de la famille-souche une « illusion bien fondée » : celle de se trouver dans une société lignagère patrilinéaire⁴⁷ ». On assisterait donc à une sorte de refondation de « familles imaginaires » reposant sur l'épaisseur de la mémoire familiale reconstituée sur des bases sélectives liées à la filiation agnatique. Toute intéressante qu'elle soit, cette interprétation n'épuise pas toute l'analyse de la « quête des ancêtres » dans le contexte québécois, ni l'ensemble des motivations qui sont à l'origine de cette pratique à la fois identitaire, ludique et scientifique. Au fond, le généalogiste ne reprend-t-il pas à sa manière la quête de sens à l'origine de toute culture dans un contexte de modernité, alors que les anciens repères de la tradition se sont plus ou moins effacés depuis le XIX^e siècle⁴⁸ ?

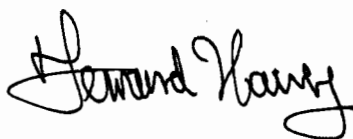
46. ERIC J. HOBSBAWM et TERENCE RANGER, (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 1-14.

47. BERNARD CHERUBINI, « Le génie de la performance familiale. Mises en scène locales de la généalogie canadienne et réunionnaise », TIPHAIN BARTHELEMY et MARIE-CLAUDE PINGAUD, *op. cit.*, p. 374.

48. FERNAND DUMONT, *Le lieu de l'homme*, Montréal, HMH, 1968, p. 16. Dumont considérerait sans doute la généalogie comme une forme de *stylisation* de la culture première pour

* * *

L'exploration des rapports entre la généalogie et la sociologie nous a amenés sur plusieurs pistes de réflexion. Tantôt les deux disciplines se croisent autour d'un objet commun lié à la filiation et à l'étude de la famille, tantôt leurs rapports s'inversent, la pratique généalogique devenant objet de recherche sociologique dans sa triple dimension scientifique, ludique et identitaire. Dans tous les cas, la généalogie apparaît comme un processus volontaire de transmission de la culture.



produire une culture seconde à distance de la première, mais lui donnant en même temps une signification (p. 51-83).

ANNEXE 1

Liste des sociétés de généalogie
et d'histoire locale ayant un intérêt pour la généalogie au Québec en 2005

Région	Ville	Revue / bulletin
--------	-------	---------------------

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Généalogie Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda	<i>Le Lien</i> (1955-)
Société d'histoire d'Amos	Amos	
Société du patrimoine et de généalogie de Rouyn-Noranda		

OUTAOUAIS

Société de généalogie de l'Outaouais	Gatineau	<i>L'Outaouais généalogique</i> (1979-)
--------------------------------------	----------	---

LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE

Société de généalogie des Laurentides	Saint-Jérôme	
Société généalogique d'Argenteuil	Lachute	
Société généalogique de Saint-Eustache	Saint-Eustache	
Société d'histoire des Pays-d'en-Haut	Saint-Sauveur	<i>La mémoire</i> (2004-)
Société de généalogie de Lanaudière	Joliette	<i>Nos sources</i> (1981-)
Société d'histoire de la MRC de l'Assomption	L'Assomption	
Société d'histoire et de généalogie de Sainte-Julienne	Sainte-Julienne	

MONTÉRÉGIE

Société historique et culturelle du Marigot	Longueuil	
Club de généalogie de Longueuil	Longueuil	<i>Nos ancêtres</i> (1991-)
Société généalogique Les Patriotes	Sorel	
Club de généalogie de La Jemmerais	Sainte-Julie	<i>De branche en branche</i> (1995-)
Société de généalogie Saint-Hubert	Saint-Hubert	
Société montréalaise de généalogie	Chambly	<i>Le temps passé</i> (1993-)
Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	
Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu	Saint-Antoine	
Société d'histoire du Haut-Richelieu	Saint-Jean-sur-Richelieu	
Société d'histoire de Shefford	Granby	
Société d'histoire de La-Prairie-de-la-Magdeleine	La Prairie	
Société de généalogie Salaberry-de-Valleyfield	Valleyfield	<i>Le lien</i> (1987-) <i>Au fil du temps</i> (1992-)
Société de généalogie de Châteauguay	Châteauguay	
Société d'histoire et de généalogie de la Nouvelle-Longueuil-Saint-Polycarpe	Saint-Polycarpe	

MONTREAL ET LAVAL

Société généalogique canadienne-française	Montréal	<i>Mémoires de la SGCF</i> (1944-)
Quebec Family History Society	Pointe-Claire	<i>Connections</i> (1978-1995)
Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus	Laval	
Société d'histoire et de généalogie de Verdun	Verdun	<i>Les Argoulets</i> (1995-)
Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord	Montréal-Nord	<i>Il était une fois...</i> (2001-)

ESTRIE

Société de généalogie des Cantons de l'Est	Sherbrooke	<i>L'entraide généalogique</i> (1978-)
--	------------	--

MAURICIE ET BOIS-FRANCS

Société d'histoire et de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francis	Trois-Rivières	
Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan	Shawinigan	
Société d'histoire et de généalogie des Bois-Francis	Victoriaville	<i>Journal</i> (1996-)
Société de généalogie de Drummondville	Drummondville	<i>La lanterne</i> (1995-)

QUÉBEC ET LÉVIS

Société de généalogie de Québec	Québec	<i>L'Ancêtre</i> (1974-)
Société de généalogie de Lévis	Lévis	
Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir	Saint-Casimir (Portneuf)	<i>Le Cageux</i> (1998-)

CÔTE-DU-SUD, BEAUCE, AMIANTE

Société d'histoire de Montmagny	Montmagny	
Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	Saint-François	
Société d'histoire de Saint-Pascal	Saint-Pascal	
Société de généalogie de la Beauce	Saint-Benoît-Labre	
Société du patrimoine des Beaucerons	Saint-Joseph-de-Beauce	
Société d'histoire et de généalogie de Saint-Prosper	Saint-Prosper	
Société généalogique de la région de Thetford-Mines	Thetford-Mines	<i>Le Bercail</i> (1991-)
Société d'histoire et de généalogie de Saint-Sébastien de Frontenac	Saint-Sébastien	

BAS-SAINT-LAURENT, GASPÉSIE, LES ÎLES

Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	<i>Le Louperivois</i> (1993-)
Société généalogique du KRT	Saint-Épiphanie	
Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles	Trois-Pistoles	
Société d'histoire et d'archives de Rimouski	Rimouski	
Société d'histoire et de généalogie de Matane	Matane	
Société d'histoire et de généalogie de la Matapédia	Amqui	
Société d'histoire et d'archéologie des Monts	Sainte-Anne-des-Monts	
Société de généalogie Gaspésie-Les Îles	Gaspé	
Centre de généalogie Madeleine Inc.	Havre-Aubert	

SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

Société généalogique du Saguenay	Saguenay	<i>Saguenay ancestral</i> (1999-)
Société d'histoire du Lac-Saint-Jean	Alma	
Société d'histoire et de généalogie de Maria-Chapdeleine	Dolbeau	<i>La Souvenance</i> (1989?)
Société d'histoire régionale de Chibougamau	Chibougamau	

CÔTE-NORD

Société de généalogie de la Côte-Nord	Sept-Îles	
---------------------------------------	-----------	--

Total: 49 sociétés de généalogie

Source : Fédération québécoise des sociétés de généalogie, *Répertoire 2005-2006 sociétés membres* : <http://www.federationgenealogie.qc.ca> ; FrancoGène – Sociétés généalogiques situées au Québec : <http://www.francogene.com> (novembre 2005) ; Catalogue Iris de la Bibliothèque nationale du Québec : <http://www.catalogue.bnquebec.ca> (décembre 2005)

Remarque : Cette liste n'inclut pas les sociétés d'histoire régionales qui ne font pas de la généalogie l'une de leurs activités. Une majorité de sociétés d'histoire régionales ou locales sont par ailleurs regroupées au sein de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, fondée en 1965. La Fédération comptait un total de 167 sociétés d'histoire locale ou régionale dans ses rangs en 2005. Plusieurs sociétés de généalogie et d'histoire locale ont une double affiliation : à la Fédération des historiens et à celle des généalogistes.
<http://www.histoirequebec.qc.ca/> (novembre 2005)